

Des partenaires essentiels à la création de richesse

Février 2013

Association de l'aluminium du Canada – AAC

Association canadienne des carburants – ACC

Association canadienne des fabricants de produits chimiques – ACFPC

Association minière du Québec – AMQ

Association québécoise des consommateurs industriels
d'électricité – AQCIE

Conseil de l'industrie forestière du Québec – CIFQ

Table de concertation de l'industrie métallurgique

Les industries grandes consommatrices d'électricité au Québec

Présentation en trois volets

- **Des partenaires essentiels à la création de richesse au Québec**
- **Les critères incontournables du tarif grande puissance : compétitivité, stabilité et prévisibilité**
- **La perte de performance sous chacun de ces critères nuit à la création optimale de richesse au Québec**

Partenaires essentiels

Une relation symbiotique

- **L'hydroélectricité est un élément moteur du développement économique du Québec**
- **Depuis les débuts de son exploitation, les industries grandes consommatrices d'électricité (GCE) jouent un rôle structurant dans le développement et l'amortissement du réseau électrique**
- **La structure industrielle du Québec reflète cette relation gagnante, la production des industries GCE représente toujours plus du tiers des exportations québécoises**
- **La compétitivité du tarif grande puissance (L) s'est détériorée au fil des ans. Et toute perspective d'instabilité ou d'augmentation de ce tarif mine la structure industrielle du Québec**

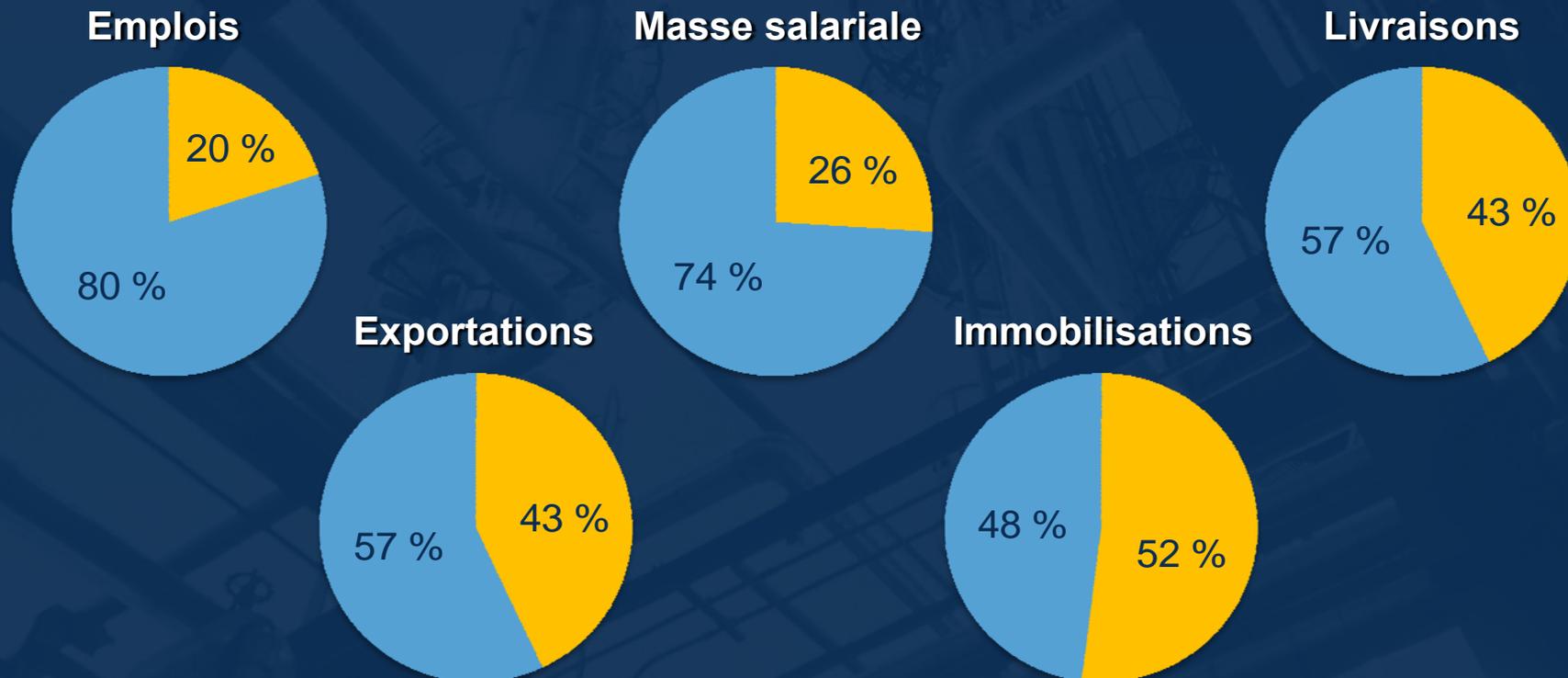
Les industries GCE au Québec

- **148 usines, partout au Québec, qui consomment environ 34 % de l'électricité du Québec et versent plus de 2 G\$ en recettes gouvernementales**
- **Principaux secteurs d'activité**
 - mines et métallurgie
 - première transformation des métaux
 - produits chimiques
 - pétrochimie
 - pâtes et papier
- **Emplois**
 - 83 000 emplois directs, offrant une rémunération supérieure à la moyenne industrielle
 - Maintien et création d'emplois indirects par l'acquisition importante et constante de biens et services

Un fondement solide de l'économie québécoise

Part des industries GCE par rapport au secteur manufacturier – 2011

- Entreprises grandes consommatrices d'électricité
- Autres entreprises du secteur manufacturier

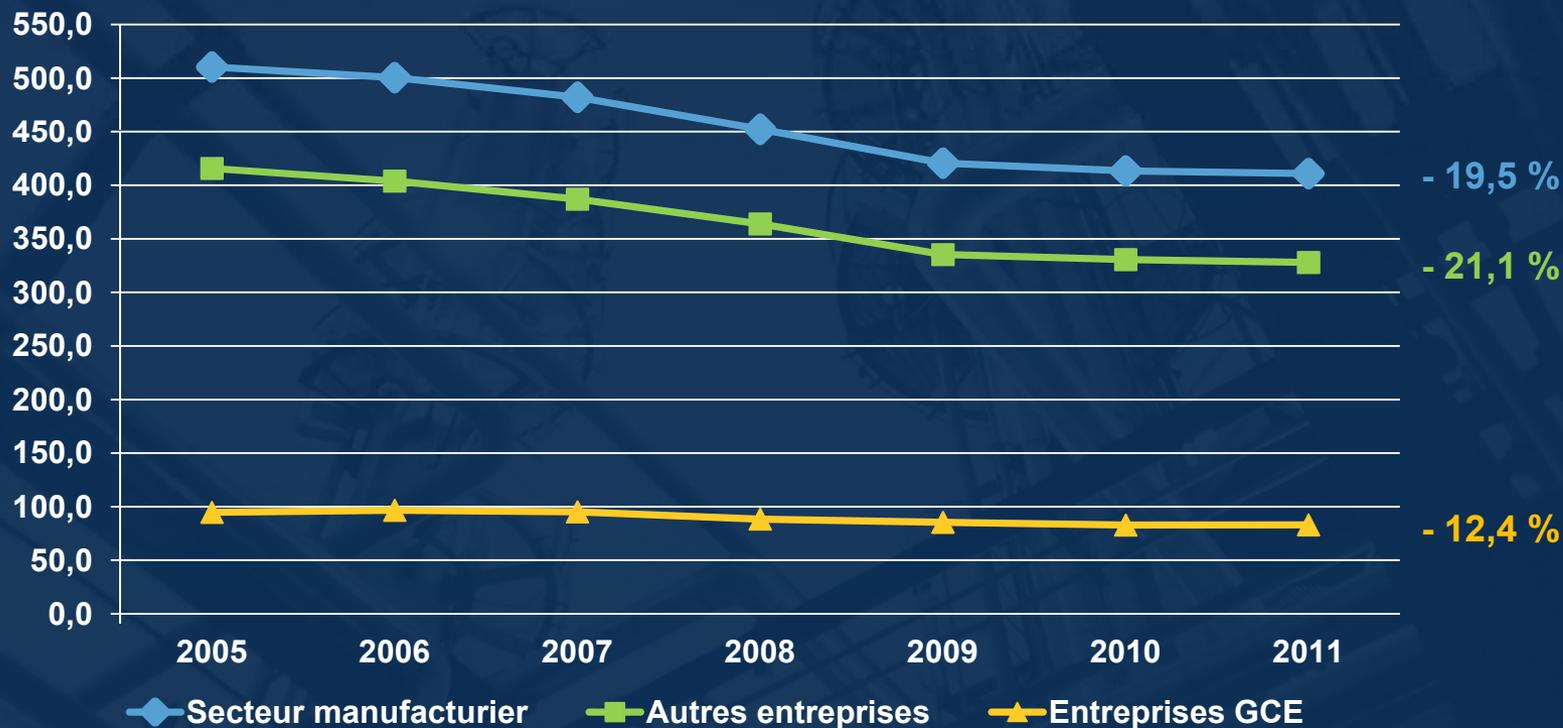


Un fondement solide de l'économie québécoise

- **Les industries GCE jouent un rôle essentiel dans le secteur manufacturier et dans l'économie québécoise**
- **L'évolution, de 2005 à 2011, des indicateurs économiques que nous venons de voir illustre certaines tendances plus avantageuses chez les entreprises GCE que chez les autres entreprises manufacturières, ou le secteur dans son ensemble, notamment :**
 - **un niveau d'emploi et une masse salariale plus stables**
 - **une reprise plus marquée des livraisons et des exportations**
 - **un niveau proportionnellement élevé d'immobilisations**

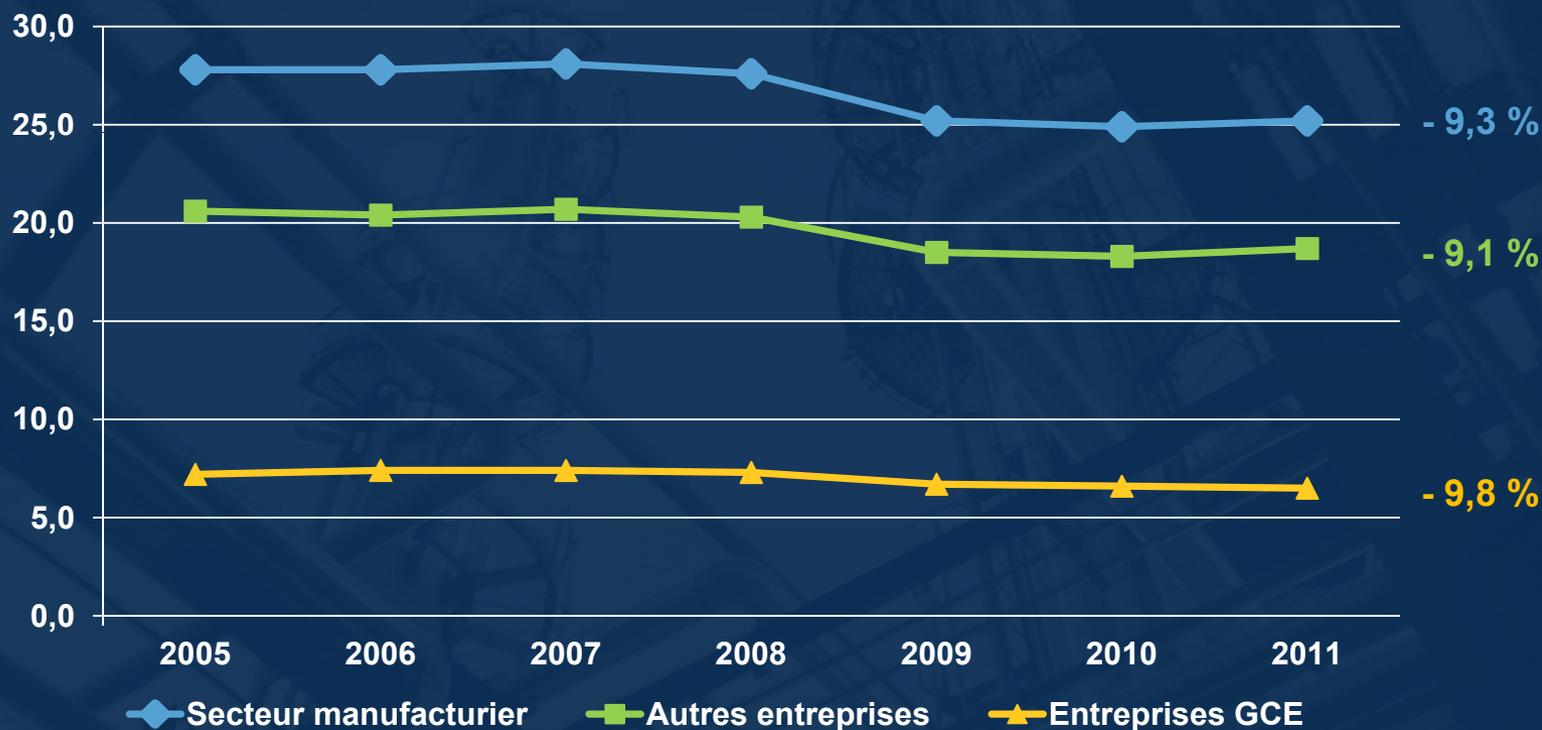
Emplois

Évolution du nombre d'emplois (En milliers)



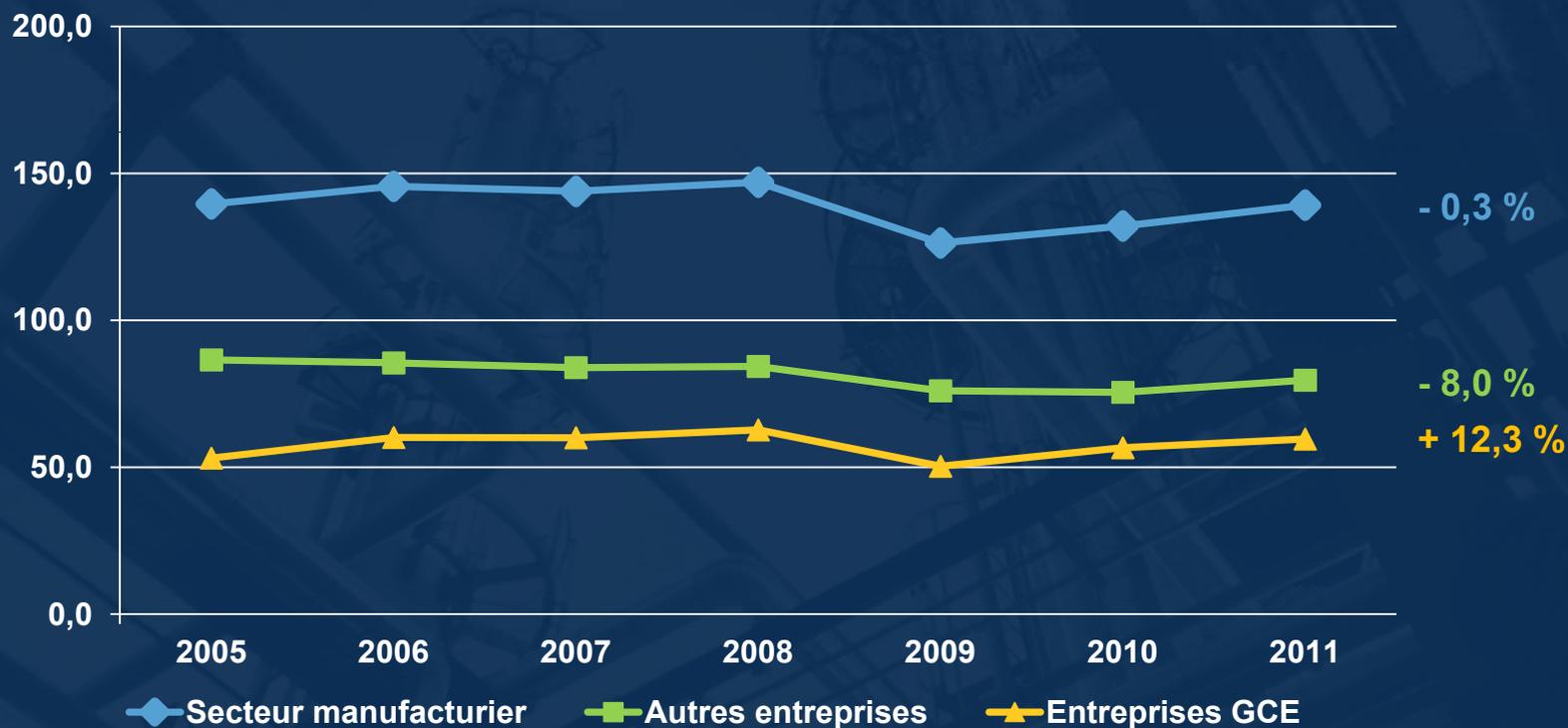
Masse salariale

Évolution de la masse salariale (En milliards \$)



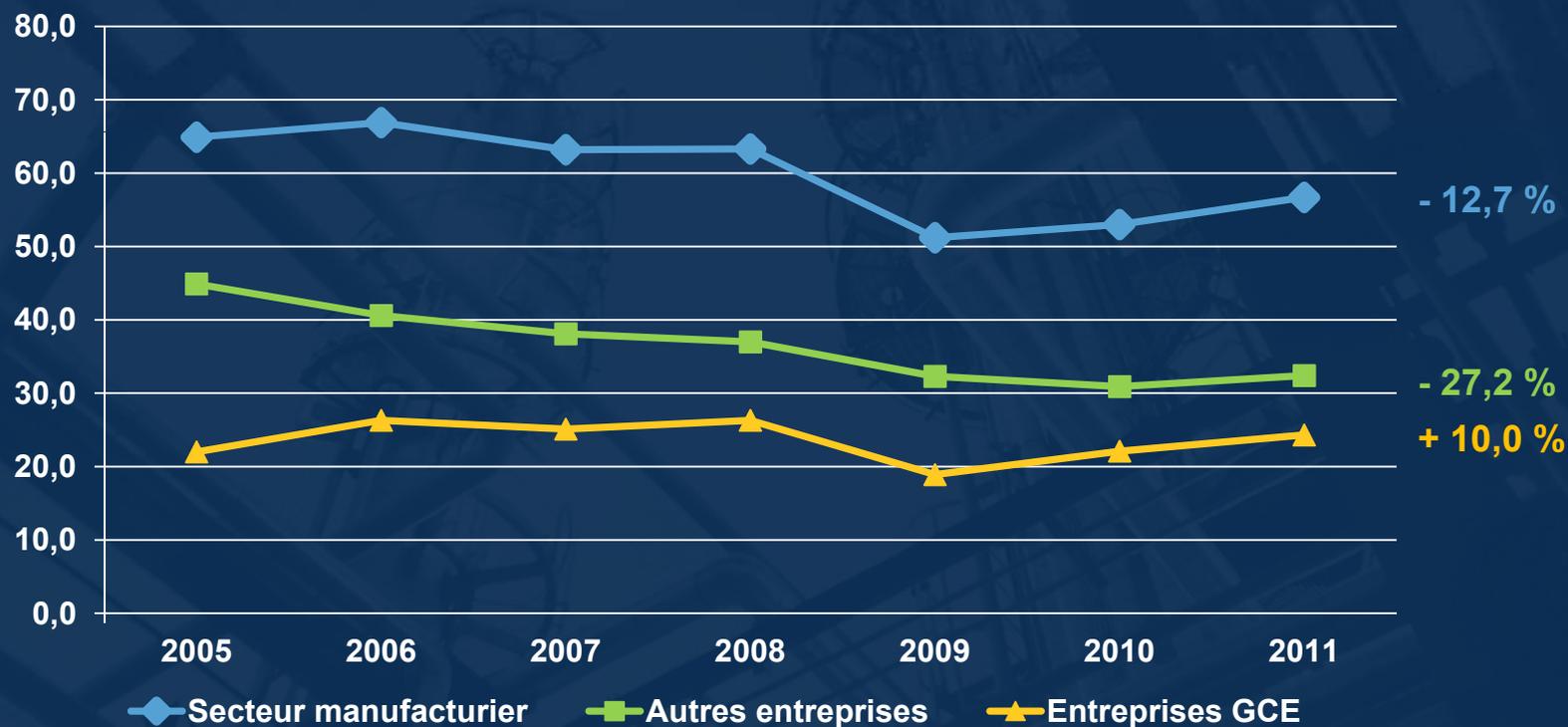
Livraisons

Évolution des livraisons (En milliards \$)



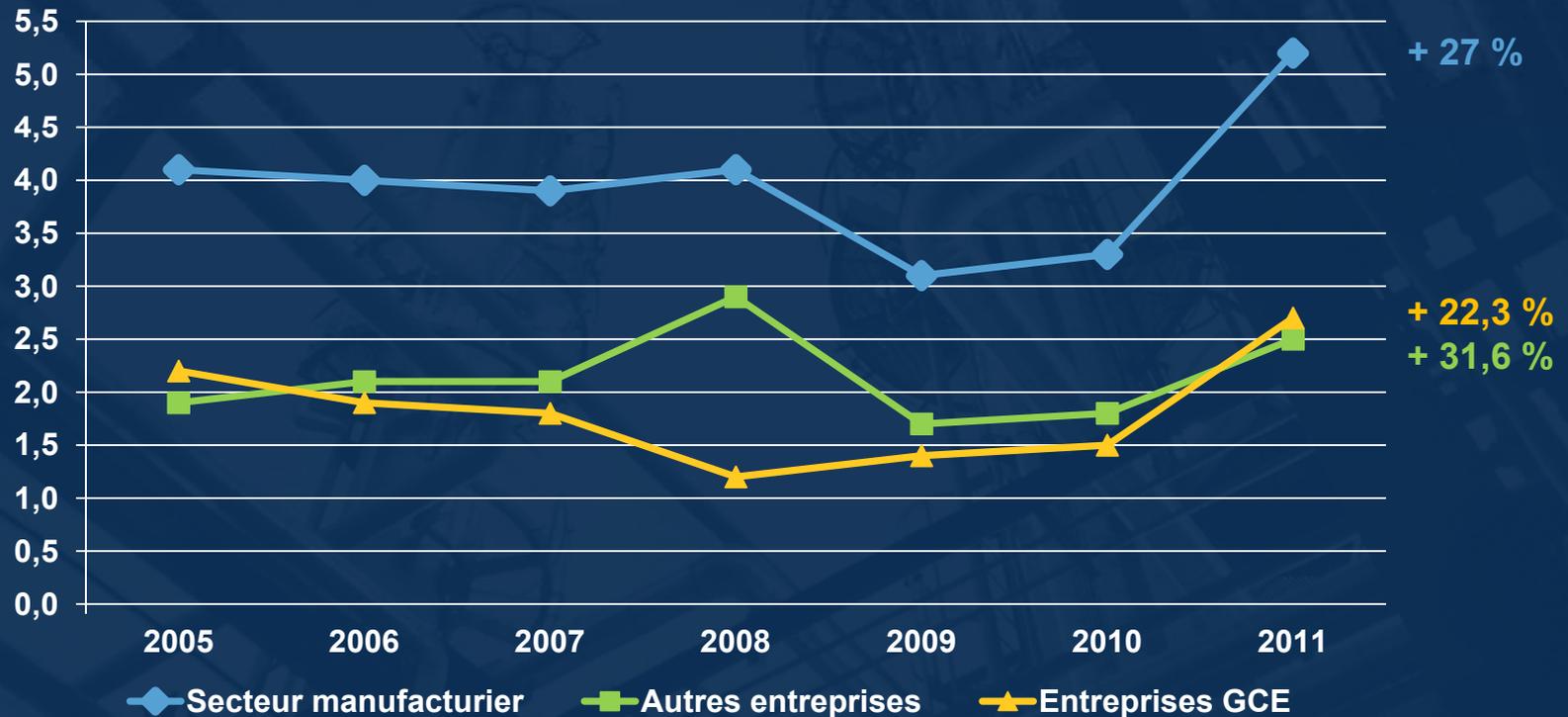
Exportations

Évolution des exportations (En milliards \$)



Immobilisations

Évolution des immobilisations (En milliards \$)



Un élément essentiel de la vitalité économique des régions du Québec

- **E&B DATA estime que plus de 80 % des dépenses réalisées au Québec par les industries GCE le sont à l'extérieur des grands centres urbains (régions de Montréal et de Québec)***
- **Sur la base de données d'enquête**, ces dépenses en région se chiffrent en dizaines de milliards \$ par an. Selon E&B DATA, à l'exception du secteur agroalimentaire, il n'existe actuellement aucun autre secteur de base privé en région capable d'approcher cet ordre de grandeur**

* Estimation basée sur l'examen de fichiers-fournisseurs d'entreprises grandes consommatrices d'électricité entre 2008 et 2010

** Contribution économique des entreprises grandes consommatrices d'électricité au Québec, E&B DATA 2012

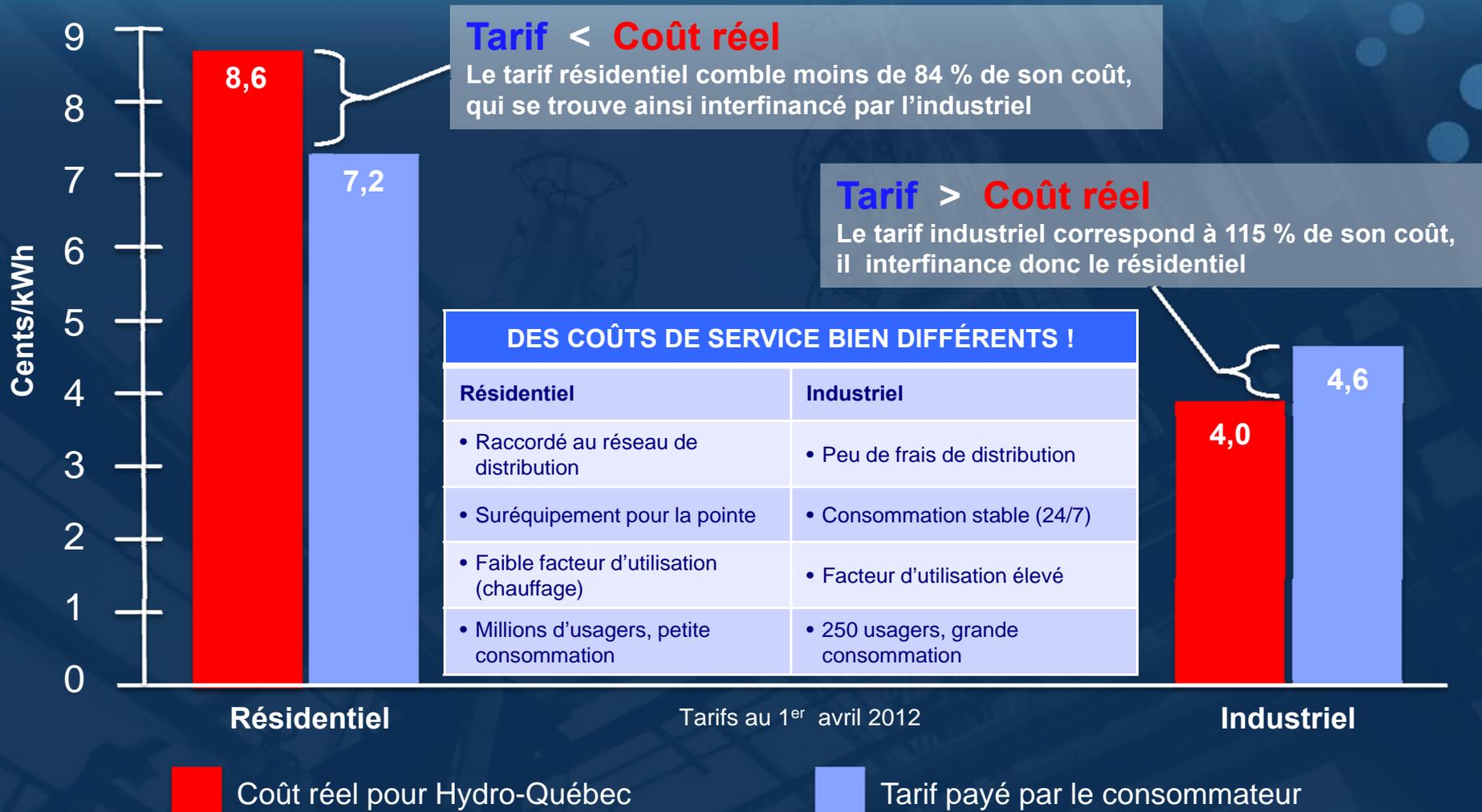
Critères essentiels du tarif L : compétitivité, stabilité, prévisibilité

- **En raison de la place qu'occupe l'achat d'électricité dans leurs coûts d'exploitation, les tarifs d'électricité doivent être compétitifs, stables et prévisibles pour que les industries GCE puissent investir dans le maintien et la croissance de leurs activités au Québec**

Les entreprises GCE paient déjà plus que leur part

- À l'heure où :
 - la majorité des juridictions offrent des tarifs inférieurs au tarif grande puissance (L)
 - plusieurs juridictions des États-Unis n'hésitent pas à interfinancer leur tarif industriel par le tarif résidentiel, afin de préserver leurs entreprises manufacturières et d'en attirer de nouvelles, dont certaines actives au Québec
- Le tarif L couvre tous les frais de desserte des consommateurs industriels d'électricité du Québec, en plus d'assurer une marge bénéficiaire...
- ... et d'interfinancer la consommation résidentielle à hauteur de 250 M\$ par année

Tarifs au 1^{er} avril 2012

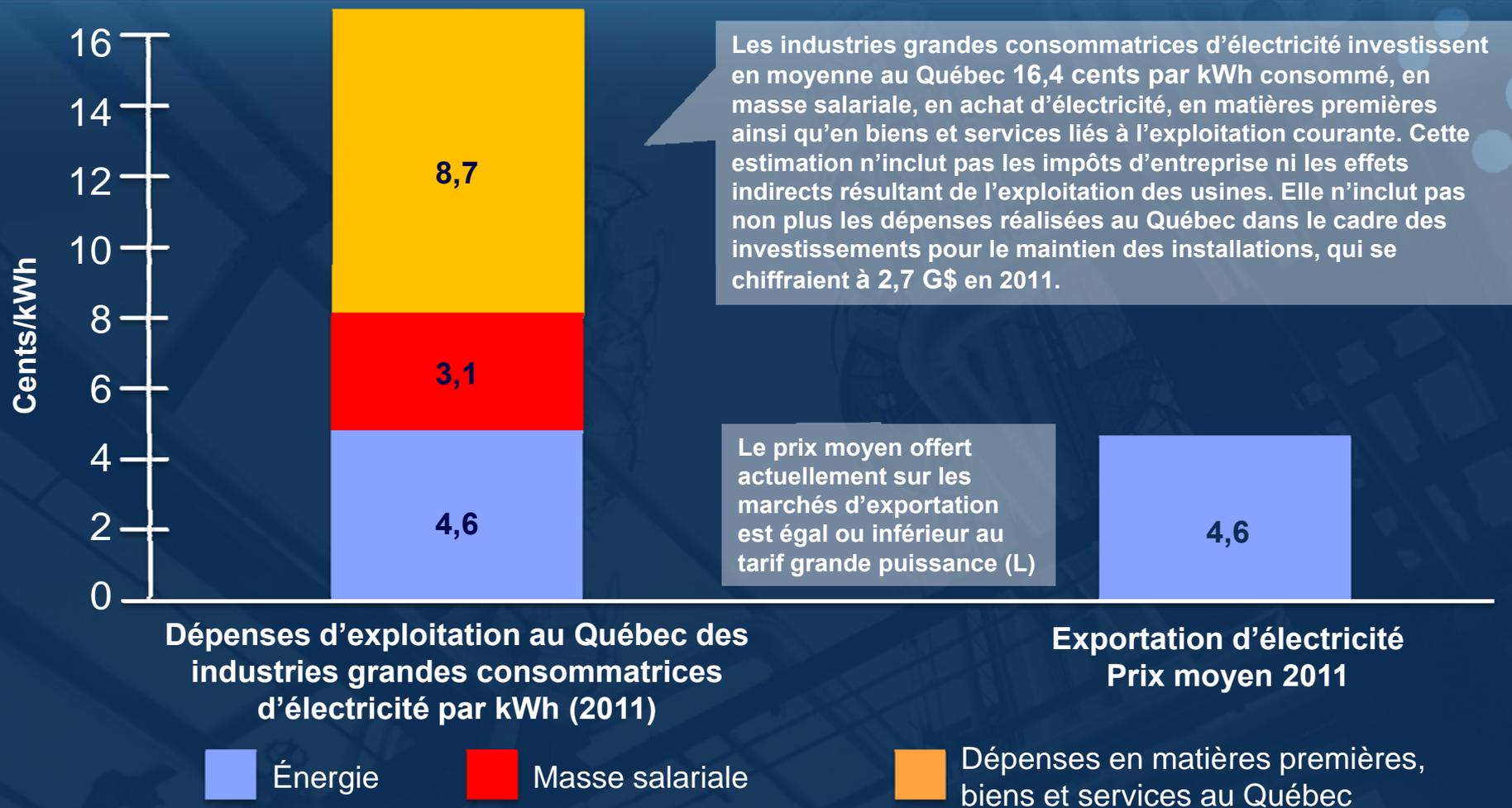


Utiliser l'électricité sur place, ça rapporte !

- À elles seules, les dépenses d'exploitation au Québec des industries GCE – masse salariale directe, achats d'électricité, approvisionnement en matières premières et en biens et services – sont de plus de 16 ¢/kWh
- Ce chiffre n'inclut ni la fiscalité, ni les dépenses d'immobilisation pour le maintien ou l'agrandissement des installations
- Actuellement, et pour l'avenir prévisible, le prix de vente moyen de l'électricité à l'exportation est égal ou inférieur au tarif L, sans compter que les retombées économiques et les emplois associés à cet électricité sont aussi exportés

Entrées de fonds pour le Québec

L'utilisation de l'électricité, plus rentable que l'exportation



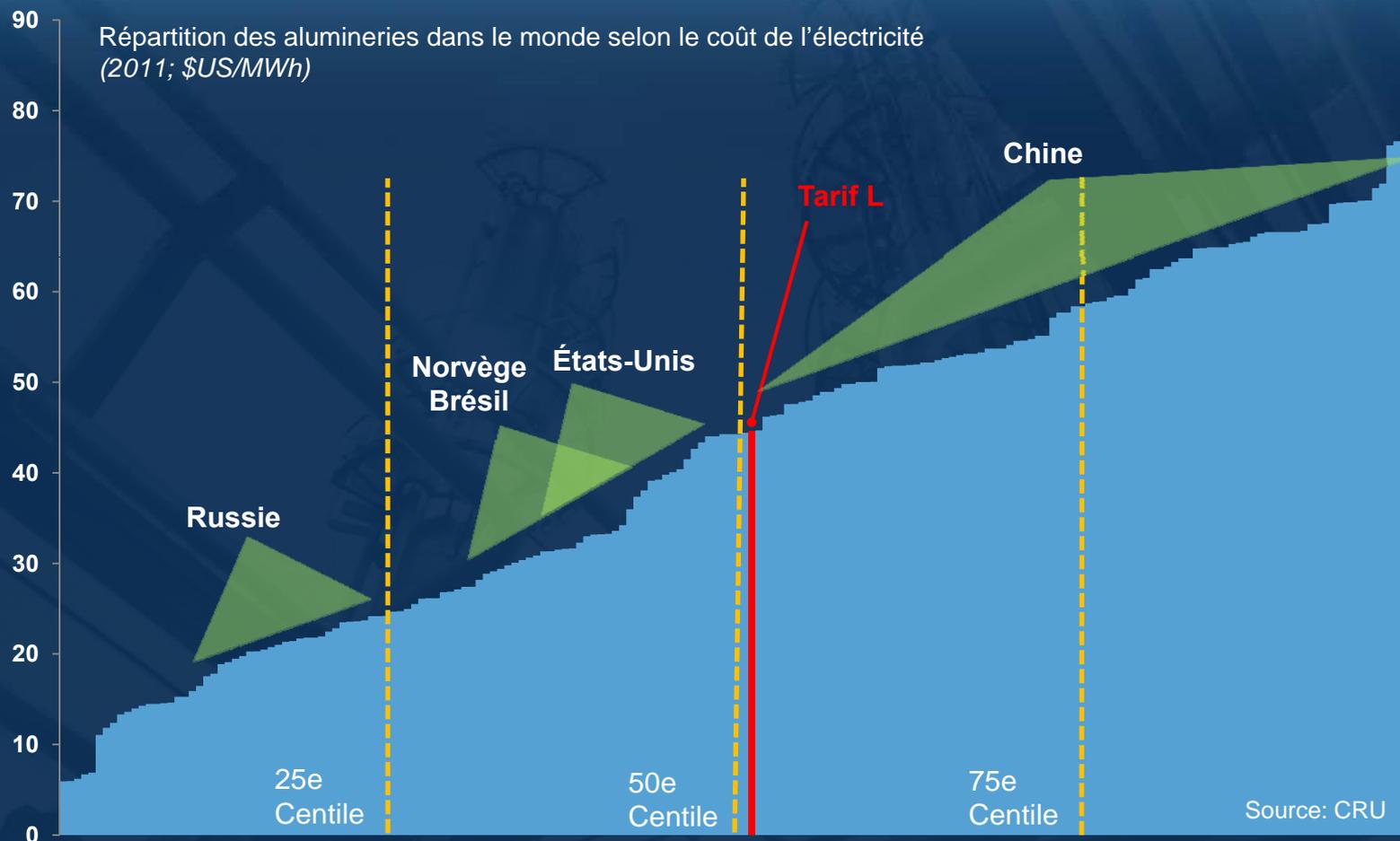
Note : Résultat obtenu à l'aide d'un sondage auprès de 30 usines grandes consommatrices d'électricité (GCE) représentant 52 % de la consommation totale des GCE

Perte de compétitivité du tarif L

- **Au cours des ans, la situation concurrentielle du tarif de grande puissance (L) s'est érodée. Il se situe actuellement au 3^e quartile, la majorité des juridictions offrant des conditions d'approvisionnement en électricité plus favorables à leurs industries GCE**

Perte de compétitivité du tarif L

Exemple du secteur de l'aluminium



Plus de la moitié des alumineries dans le monde payent un tarif d'électricité inférieur au tarif grande puissance du Québec (L)

Perte de stabilité et de prévisibilité du tarif L

- La situation concurrentielle du tarif L ne laissant pas de place à une augmentation, le gouvernement a opté dans son dernier budget pour une mesure favorable, en l'excluant de la hausse de l'électricité patrimoniale, afin de « *minimiser l'impact de la hausse des tarifs sur la croissance économique et les emplois, notamment dans les régions* »
- Pour assainir les finances publiques, le gouvernement a demandé à Hydro-Québec de réaliser d'importants gains d'efficience

Perte de stabilité et de prévisibilité du tarif L

- **Selon la réglementation actuelle, ces gains se seraient traduits en diminution tarifaire et, pour les saisir, le gouvernement a choisi d'imposer une mesure transitoire**
- **Cette mesure suspend certaines prérogatives de la Régie de l'énergie, nuisant à la poursuite de ses orientations et à son indépendance**
- **Sans durée clairement déterminée de cette mesure transitoire, et d'une assurance du maintien des prérogatives de la Régie de l'énergie à son échéance, il se crée une incertitude à l'égard de l'évolution des tarifs d'électricité**

Compétitivité, stabilité, prévisibilité critères essentiels de l'investissement

- **Ajoutée à la perte de compétitivité du tarif L, cette perte de stabilité et de prévisibilité crée un contexte défavorable à l'investissement au Québec**
- **Sans investissements structurants des industries GCE, leurs installations industrielles sont condamnées, à terme, à la perte d'activité ou à la délocalisation.**

Compétitivité, stabilité, prévisibilité critères essentiels de l'investissement

- **Les possibilités d'investissements sont nombreuses à l'échelle mondiale et la concurrence est vive entre les unités provinciales et nationales des grands groupes industriels, pour attirer chez elles les investissements qui assurent leur pérennité et leur croissance**
- **Les investissements reportés dans une juridiction ne s'y représentent pas toujours**
- **La perte de compétitivité, de stabilité et de prévisibilité du tarif L est donc très préoccupante pour l'investissement au Québec**

Facettes de la perte de compétitivité

Fermetures

Cessations d'activité d'unités de production de GCE depuis 2000

Montréal	Pétromont (Mtl-Est)	Shell (Mtl-Est)
Montérégie	Basell (Varenes)	Pétromont (Varenes)
	Atlas Steel (Sorel)	RTA (Beauharnois)
Centre-du-Québec	Norsk-Hydro (Bécancour)	Magnolia (Centre-du-Québec)
Capitale-Nationale	Abitibi-Bowater (Donnacona)	Abitibi Bowater (Beaupré)
	Papiers White Birch (Stadacona)	PFR-Mach. No 4 (Clermont)
Gaspésie	Smurfit-Stone (New Richmond)	Gaspésia (Chandler)
Côte Nord	Kathadin Pâte (Port Cartier)	
Outaouais	Domtar (Gatineau)	Smurfit Stone (Fort Coulonge)
	Abitibi Bowater (Shawinigan)	Corus (Trois Rivières)
Mauricie	PFR – Mach. No 10 (Shawinigan)	
Saguenay–Lac-St-Jean	Cascades, div. Fjordcell (Jonquière)	PFR – Mach. No 6 (Kénogami)
Laurentides	Cascades (Lachute)	
Abitibi-Témiscamingue	Agnico-Eagle (Val-d'Or)	
Nord-du-Québec	Inmet	

Insécurité tarifaire : la solution du pire

- **La perte de compétitivité et l'insécurité tarifaire sont contreproductives**
- **Elles peuvent se traduire par une diminution nette des entrées de fonds de l'État, consécutive à une diminution de la consommation industrielle**
- **Toute délocalisation de la production industrielle entraînerait une augmentation du coût des mesures gouvernementales de soutien aux individus et aux économies régionales**

Le cumul de la baisse de la consommation industrielle d'électricité et de l'augmentation des paiements de transfert représente le pire scénario en matière de création de richesse.

Des entreprises fragilisées à la grandeur du Québec

MRC mono-industrielles et estimation de l'augmentation des paiements de transferts provinciaux aux particuliers dans l'éventualité d'arrêt des opérations de leur moteur économique

MRC	M\$
Abitibi	16
Abitibi-Ouest	12
Argenteuil	17
Arthabaska	6
Beauharnois-Salaberry	6
Bécancour	11
Charlevoix-Est	6
Gatineau (excl. zn urb.)	14
Joliette (excl. zn urb.)	16
La Tuque	5
La Vallée de l'Or	29
Le Domaine-du-Roy	14
Le Haut-Saint-François	14

MRC	M\$
Le Val-Saint-François	5
Manicouagan	21
Matane	6
Mékinak	2
Papineau	2
Pontiac	4
Portneuf	34
Rouyn-Noranda	30
Sept-Rivières	5
Shawinigan	19
Témiscamingue	3
Témiscouata	6
TOTAL	303

Des entreprises fragilisées à la grandeur du Québec

- La vitalité économique de 25 MRC rurales et de 3 MRC plus urbanisées, cumulant une population de 900 000 personnes, est centrée sur les industries GCE.
- Si elles devaient perdre leur moteur économique, l'augmentation des paiements de transfert provinciaux aux résidents serait de l'ordre de 300 M\$ pour les MRC rurales, et de jusqu'à 500 M\$ pour les MRC plus urbanisées
- Chaque tranche de 10 % de la valeur de production totale attribuable à la fermeture d'industries GCE entraînerait une baisse des revenus autonomes du gouvernement du Québec de 200 M\$ à 400 M\$ par an

Pour le gouvernement du Québec, des revenus de centaines de millions de dollars sont en jeu à chaque fois qu'une industrie GCE est fragilisée

Perte de compétitivité et insécurité nuisent à la création de richesse

- La mesure transitoire crée une insécurité à l'égard de la compétitivité, de la stabilité et de la prévisibilité du tarif L
- L'électricité représente de 25 % à 80 % des coûts de production des industries GCE. Le prix de leurs produits est souvent fixé à l'échelle mondiale, il devient impossible de compenser les hausses tarifaires
- La fragilisation des entreprises déjà affectées s'en trouve accentuée et de nouvelles entreprises pourraient être fragilisées. Les risques de pertes financières, et d'emplois, en sont aggravés

Une solution gagnante pour tous

- **Circonscrire clairement la portée et la durée de la mesure transitoire, et la récupération par la Régie de l'énergie de ses prérogatives, permettra :**
 - **au gouvernement de saisir pendant cette période les gains d'efficience d'Hydro-Québec à ses fins budgétaires**
 - **aux clients d'Hydro-Québec de bénéficier de ces gains à l'échéance de la mesure transitoire**
 - **aux industries GCE de retrouver dès maintenant un climat plus propice à l'investissement**
 - **aux régions du Québec de maintenir des perspectives d'emploi et de création de richesse plus favorables**

Optimiser l'utilisation de l'électricité au Québec...

- **C'est optimiser la création de richesse ici**
- **C'est utiliser pleinement l'avantage concurrentiel que procure l'hydroélectricité abondante du Québec pour :**
 - **maintenir et développer une base industrielle durable**
 - **maintenir et créer des emplois de qualité dans les régions du Québec**
 - **maintenir et pousser plus avant des expertises de pointe, en région comme dans les grands centres**

Partenaires essentiels à la création de richesse

Les industries GCE ont besoin de tarifs d'électricité concurrentiels, stables et prévisibles à long terme pour réaliser ce qu'elles font le mieux :

**créer de la richesse
et des emplois au Québec**